

VILLAGE DE FOREZ

-----

Cahier d'histoire locale - Association des  
usagers du Centre Social de Montbrison(42)

N° 18 avril 1984

-----

- p. 2 Une culture perdue : le mûrier.  
Quand les magnanarelles chantaient... Marquerite V. FOURNIER
- p. 3 Mandrin à Montbrison (1754) Claude LATTA
- p.13 Saturnin GUICHARD (1862-1948) : de la  
ferme à l'industrie à l'aube du  
XXe siècle. Jean-Paul GUICHARD
- p.19 L'église et la paroisse Sainte-Anne,  
Montbrison (2)- 1700- 1789. Joseph BAROU
- p.23 Quand Montbrison avait son marché aux  
vins et son poète des vigneron. Marquerite V. FOURNIER

Village de Forez : bulletin trimestriel.

Siège social : Centre Social, rue des Clercs,  
42600 MONTBRISON

Directeur de la publication : Claude LATTA.

Courrier-coordination : J. BAROU

Dépôt légal : deuxième trimestre 1984.

Impression : Centre départemental  
de documentation pédagogique de la Loire.

Courrier, abonnement : écrire à

VILLAGE de FOREZ,  
CENTRE SOCIAL  
B.P. 68  
42600 MONTBRISON

Une culture perdue :  
le mûrier.

QUAND LES MAGNANARELLES CHANTAIENT...  
-----

"Chantez, chantez, magnanarelles - Car la cueillette aime les chants..." Sous le ciel forézien s'élevait la chanson provençale, au temps où le mûrier croissait sur notre terre et où les cocons s'entassaient dans nos magnaneries... Cela dura tout un siècle (de la fin du XVIIIe à la fin du XIXe), puis la culture du mûrier périclita et l'élevage du ver à soie disparut à tout jamais de notre région. Ce fut, en somme, une de ces industries épisodiques venues on ne sait comment et reparties de même.

Lors d'une assemblée de la Diana tenue en novembre 1963, M. TOMAS présentait une communication fort intéressante sur ce sujet. S'appuyant sur des statistiques officielles puisées dans les Archives du département de la Loire, il retraçait les étapes d'une culture et d'un élevage qui n'étaient pas faits pour le climat forézien et ne pouvaient y prospérer, en dépit des encouragements apportés aux producteurs.

La première mention d'une plantation de mûriers dans la plaine du Forez date de 1818. Le chevalier de Bruyas obtient une prime de 300 F pour les 1070 mûriers de sa propriété de Savigneux. En 1820, c'est au tour de M. Bourjade, à Meximièux, commune de Précieux, de recevoir une prime pour une plantation de 955 mûriers.

Cependant les propriétaires n'élèvent pas encore de vers à soie et il faut attendre 1831 pour noter la première récolte dans l'arrondissement de Montbrison. Elle est de 550 kg de cocons jaunes. Ce chiffre progresse rapidement. Cinq ans plus tard, le poids atteint 5 000 kg.

Les mûriers sont alors si abondants dans la plaine du Forez qu'ils nécessitent chaque année l'envoi par le gouvernement ( en l'occurrence celui de Sa Majesté Louis-Philippe) d'un tailleur spécialisé qui emploie 50 journées à leur entretien. C'est dire que rien ne fut économisé pour vulgariser leur culture. On leur reconnaît aussi une autre qualité : celle d'assainir la plaine alors très marécageuse. Ils y forment de beaux îlots de verdure ou serpentent agréablement le long des chemins pierreux...

Et pourtant, c'est, en 1867, la chute brutale et inattendue. Les vers à soie prennent la maladie, les arbres périssent, le chant des magnanarelles s'éteint ... Rien ne pourra le réveiller. C'en est fini, et bien fini, d'une culture qui a cependant prospéré pendant un siècle !...

Quelques mûriers survivants en sont encore les témoins. On en trouve, ça et là, isolés à travers les terres, mais le plus bel ensemble - dernier vestige de la prospérité passée - se trouve au bord du chemin reliant le hameau de Champ au bourg de Mornand... Une cinquantaine de vieux mûriers, solides et trapus, fortement enracinés dans la terre forézienne balancent en été leur panache vert à l'ombre duquel ne vient plus s'asseoir Mireille.

Marguerite V. FOURNIER  
-----

MANDRIN A MONTBRISON

-----

(1754)

Partout où Mandrin est passé, son souvenir est resté très vif dans la mémoire collective, d'autant que la légende a souvent embelli l'Histoire et fait du "capitaine des contrebandiers" un redresseur de torts et un bandit "au grand coeur". Pourquoi existe-t-il un "mythe" Mandrin ? Quelle est, derrière le mythe, la réalité historique ? Pourquoi celle-ci a-t-elle été si souvent déformée ?

Ce sont les questions que nous nous sommes posées en racontant les deux passages de Mandrin à Montbrison, au cours de l'année 1754. Certes, ceux-ci ont déjà été rapportés dans différentes études (1). Mais, d'une part, nous avons voulu replacer l'épisode local dans son environnement général et dans l'histoire de Mandrin lui-même, comprendre aussi comment il se situait dans une histoire de la résistance à l'impôt sous l'Ancien Régime. D'autre part, nous avons pu utiliser des sources nouvelles, en particulier des documents découverts aux Archives départementales de la Loire (2) qui n'avaient jamais été cités.

"LA VOLUPTÉ DE TROMPER LES GABELOUS..."

Outre les impôts directs (dont la taille était le plus important), les contribuables d'Ancien Régime acquittaient un grand nombre de taxes : impôts sur le sel (la fameuse gabelle, particulièrement impopulaire) et sur les boissons, droits de marque (sur les objets en or et en argent), droits sur les cartes à jouer, les papiers et cartons, les cuirs, les huiles et savons, les produits de boucherie, le tabac, etc. Ces impositions étaient variables selon les lieux et les années avec une tendance à frapper la production principale de la région (droits sur les draps dans les régions textiles).

Ces impôts indirects étaient perçus non par des fonctionnaires royaux mais par des *traitants* ou Fermiers Généraux qui obtenaient en adjudication le droit de les percevoir, moyennant le versement d'une somme fixe au Trésor royal. La différence entre le montant de l'impôt et cette somme constituait le bénéfice des Fermiers Généraux. Ceux-ci étaient particulièrement détestés : le caractère privé de la perception de l'impôt, l'enrichissement des traitants, les méthodes souvent inquisitoriales utilisées par leurs agents heurtaient profondément l'opinion.

On s'explique ainsi la fréquence des révoltes fiscales (3) ainsi que le caractère général de la contrebande des objets frappés par la fiscalité indirecte. On s'explique aussi l'indulgence et la complaisance dont la contrebande bénéficiait dans l'opinion. Elle "constituait un état d'esprit, une culture, une morale, comme le vol des bestiaux aujourd'hui en Sardaigne, ou naguère la razzia aux confins des déserts. On pratique la contrebande pour le profit certes, mais aussi

---

(1) Bibliographie, infra p.12

(2) A.D. de la Loire , B 359.

(3) Parmi les deux cents mouvements populaires étudiés ou mentionnés par les travaux de Boris Porchnev et de Roland Mousnier ( cf bibliographie), plus des deux tiers ont pour motifs immédiats la fiscalité.

(4) François Hincker : Les Français devant l'impôt sous l'Ancien Régime (Paris, Flammarion, 1971).

pour la gloire, l'honneur, la volupté de tromper les gabelous, de s'affirmer contre l'autorité et le pouvoir central, abstrait et lointain"(4).

C'est dans ce climat général qu'il faut imaginer l'aventure de Mandrin. Celui-ci, né à St-Etienne de St-Geoirs (Dauphiné) en 1725, avait d'abord exercé, comme son père, la profession de maquignon. Ayant fait de mauvaises affaires, il passa dans l'illégalité à la suite de la condamnation de deux de ses frères pour vol et faux monnayage (5) ; il mit sur pied une véritable compagnie de contrebandiers qui, depuis la Savoie - alors piémontaise - organisa en France six "campagnes" (1754-1755) au cours desquelles il vendit, sous la menace, des draps et du tabac de contrebande aux entrepôts même de la Ferme Générale! Dans un pays où la susceptibilité fiscale a toujours été grande et où l'on a toujours aimé voir Guignol rosser le gendarme, on comprend mieux comment se développa rapidement la renommée de Mandrin.



LOUIS MANDRIN

Peint à Bourg-en-Bresse. *ad vivum*, le 5 octobre 1754. gravé à Lyon. C'est le portrait du célèbre contrebandier, qui offre le plus de garantie d'exactitude.

#### LA PREMIERE VISITE DE MANDRIN A MONTBRISON OU LA GRANDE PEUR DE SIMON RAJAT, CONCIERGE DES PRISONS

La première visite de Mandrin à Montbrison se situe pendant sa quatrième "campagne" (20 août - 5 septembre 1754). Mandrin, venu de Savoie, se rendit directement en Auvergne : St-Georges d'Aurec (25 août), Brioude (26 août) et Craponne (28 août) eurent successivement sa visite et celle de ses hommes.

Le 29 août 1754, les "mandrins" entrèrent dans Montbrison : pour raconter cet épisode nous ne disposons jusqu'alors que du récit de Terrier de Cléron (6). Nous avons pu retrouver, aux Archives de la Loire, celui, tout à fait inédit, de Jean Baptiste David, conseiller du roi, assesseur en la maréchaussée générale de Lyonnais (7) dont la relation complète, de façon intéressante, celle de Terrier de Cléron.

Les "mandrins", conduits par leur chef, étaient divisés en trois escouades de trente cavaliers chacune, " le bonnet à la hussarde

(5) Cf tableau généalogique p. 12

(6) Terrier de Cléron : Abrégé de la vie de Louis Mandrin.

(7) P.V. d'évasion (A.D. Loire, B 359). J.B. David consigne dans ce procès-verbal la libération par Mandrin de certains détenus de la prison, mais il évoque aussi, au début de sa relation, l'arrivée de Mandrin.

retroussé sur l'oreille gauche"(8). Citons le récit de J.B. David :

"Etant dans notre hôtel sis à la Grande rue (9) de cette ville et ayant entendu un grand bruit d'hommes et de chevaux, nous sommes accourus dans ladite rue et nous avons vu une trentaine d'hommes (10) que l'on nous a dit être des contrebandiers, tous armés de fusils, pistolets et bayonnettes, lesquels se sont arrêtés avec leurs chevaux... devant la porte du sieur Faure tenant le bureau de tabac et là, après avoir averti avec des menaces et juremens (sic) affreux qu'aucun bourgeois ne les abordat, nous avons vu qu'ils ont déchargé sept de leurs chevaux chargés, ainsi qu'il nous a paru, de tabac et d'indienne (11) et ont transporté les ballots chez ledit sr Faure lequel, à ce qu'on nous a dit, lesdits particuliers ont forcé, le pistolet à la gorge, d'achepter (sic) lesdites marchandises au prix qu'ils ont voulu y mettre..." (12).

En effet, Antoine Faure, qui était l'entreposeur des tabacs (13) fut obligé d'acheter, pour une somme de 5 532 livres et 7 sous du tabac de contrebande "à raison d'un petit écu (14) la livre pesant (15)". Le malheureux Antoine Faure avait d'abord déclaré ne pas avoir d'argent ; les contrebandiers lui répondirent "qu'il n'avait qu'à leur indiquer les personnes chez qui il y en avait, qu'ils lui en feraient prêter de gré ou de force" (16). Il avait alors cédé et versé la somme demandée. Il reçut une quittance, signée, non de Mandrin, mais de Mottet (17), un de ses compagnons. Celui-ci devait jouer le rôle de "trésorier" de la bande car il avait déjà signé le reçu délivré à Brioude à Mme Angélique du Hamel, la veuve de l'entreposeur des tabacs de cette ville.

A Montbrison, Mandrin eut une nouvelle idée : "nous faisons de l'argent, faisons aussi des hommes !" (18). Vers les deux heures de l'après-midi, cinq contrebandiers "armés de fusils doubles et de pistolets" (19) se présentèrent à la porte de la prison (qui était sur la butte du Calvaire) et en forcèrent la porte. "Ils ont demandé où était le concierge, déclarant qu'ils voulaient le tuer s'il ne leur délivrait leurs frères et camarades" (19). Simon Rajat, le concierge des prisons, avait

---

(8) Terrier de Cléron, op. cit., p.19.

(9) L'actuelle rue Martin Bernard.

(10) J.B. David n'a donc vu qu'une des trois escouades de contrebandiers. Il est probable que les autres "mandrins" furent placés par leur chef aux portes de la ville et aux endroits stratégiques pour "couvrir" son opération.

(11) L'indienne était une étoffe de coton peinte que l'on a fabriquée primitivement dans l'Inde mais qui était produite dans de nombreuses villes de France.

(12) A.D. de la Loire, 8 359.

(13) Antoine Faure était en possession de cet office depuis le 11 avril 1751 et le conserva jusqu'à la Révolution (Almanachs de la ville de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais).

(14) Un écu valait trois livres (monnaie).

(15) La livre (poids) valait 489 grammes de notre système métrique. 5532 livres font 1844 écus. A un écu la livre, ce sont donc environ 900 kg de tabac qui furent vendus.

(16) Lettre de M. de Rochebaron à l'intendant d'Auvergne (1er septembre 1754). Cité par Antoine Vernière : Courses de Mandrin dans l'Auvergne, le Velay et le Forez (1754) (Clermont-Ferrand, 1890).

(17) Mottet était le pseudonyme d'un certain Le Clerc de Champmartin, originaire du Nivernais, signalé "comme un scélérat qui, après s'être fait plusieurs affaires criminelles a été obligé de quitter le pays où vraisemblablement il ne serait pas revenu sans l'occasion qu'il a trouvée de se joindre à Mandrin" (Lettre de M. de Barentin, intendant d'Orléans, 7 janvier 1755).

réussi à se cacher. Les contrebandiers s'emparèrent de sa mère, Anne Duchez : "les contrebandiers l'ayant couchée en joue avec menace de la tuer" (19), elle dut leur ouvrir les portes des cellules. Ils firent sortir sept prisonniers accusés de contrebande (20) ainsi que quatre autres détenus : Georges Maréchet, accusé de vol, Terisse dit La Joye, soldat au régiment de Belsunce, compagnie de Montorcier, accusé d'homicide, Jean Antoine Malos et Jean Moulin, accusés de vol.

Le récit de J.B. David est, ici, en contradiction avec celui de Terrier de Cléron ; selon ce dernier, en effet, voleurs et assassins furent laissés sous les verrous. Mandrin aurait même dit : "Pour vous, je ne suis pas votre sauveur, vous méritez d'être pendus" (21)

J.B. David écrit que, certes, "les contrebandiers n'avaient d'autre dessein que de délivrer leurs camarades" mais que "les autres se sont sauvés dans la foule". Ce qui donne du crédit à son récit, c'est que Jean Antoine Malos, dont J.B. David cite le nom parmi les voleurs libérés par Mandrin, fut effectivement condamné par contumace - c'est-à-dire en son absence -, le 21 décembre suivant, "à servir pendant neuf ans le roy sur les galères" (22).

Une fois leur expédition à Montbrison achevée, les "mandrins" sortirent en trombe de la ville, emmenant avec eux les contrebandiers qu'ils avaient libérés.

Dans cet épisode, on est frappé de l'inertie des autorités locales qui semblent frappées de stupeur : on aura peut-être remarqué que J.B. David (qui est assesseur de la maréchaussée !) assista, sans rien tenter, à l'arrivée des contrebandiers chez l'entreposeur des tabacs. Insuffisance des effectifs ? conscience d'une certaine popularité des contrebandiers ? J.B. David écrit peu glorieusement : "comme il était impossible de s'opposer à une violence aussi inouïe, nous avons attendu jusqu'à trois heures que lesdits particuliers sont sortis de la ville...et nous sommes transportés dans les prisons"...(23)

Six jours plus tard, en passant par la Bresse, Mandrin était sorti de France...

#### LA SECONDE VISITE DE MANDRIN A MONTBRISON OU LE BOUILLON DE MADAME DU PINET.

C'est pendant sa cinquième "campagne" en France (3-28 octobre 1754) que Mandrin et ses contrebandiers passèrent une seconde fois à Montbrison. Les "mandrins" avaient traversé le Bugey, la Bresse, puis étaient passés en Auvergne en traversant le nord du Forez et étaient revenus dans cette dernière province par le sud (cf carte p. 7 ).

---

(18) Abrégé, op. cit., p.20.

(19) P.V. d'évasion, op. cit. - Nous suivons et citons le récit de J.B. David, plus sûr que celui de Terrier de Cléron, car rédigé immédiatement après les événements et d'après l'interrogatoire du concierge de la prison.

(20) Le P.V. ne mentionne pas leurs noms.

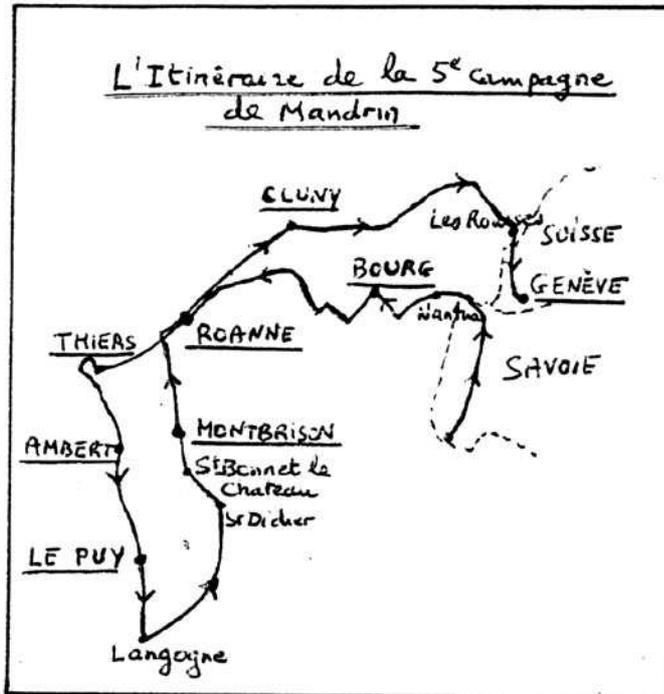
(21) Abrégé..., op. cit., p.20

(22) Jugement de Jean Antoine Malos et de sa complice Claudine Bizuelle, 21 déc. 1754. A.D.Loire B 359.

Claudine Bizuelle, qui n'avait pas été libérée fut, elle, condamnée "à être battue de verges aux carrefours et lieux accoutumés" et "à être marquée sur l'épaule dextre d'un fer chaud à la lettre V".

(23) A.D. Loire, B 339. P.V. d'évasion.

Lorsqu'ils arrivèrent à Montbrison, les contrebandiers venaient de St-Bonnet-le-Château (24). Ils passèrent la nuit du 22 au 23 octobre 1754 à Moingt et entrèrent - au nombre de 150 environ - dans l'ancienne capitale des comtes de Forez le lendemain à onze heures du matin.



Mandrin se rendit aussitôt au domicile de M. Baillard du Pinet, receveur du grenier à sel, dont la maison se trouvait au n°33 de la rue Neuve (actuelle rue des Légouvé) dans la maison dite depuis lors "maison de Mandrin".

Pierre Baillard du Pinet, âgé de 75 ans, était d'une famille originaire du Velay. En 1751, il avait acquis divers biens dans le Forez, notamment le château Gaillard à St-Rambert et le château de la Boutonne à St-Genest-Lerpt (25). Devenu receveur du grenier à sel de Montbrison, il s'était installé dans cette ville. Ayant été averti de l'arrivée des "mandrins", il s'était enfermé chez lui.

Les "mandrins" mirent donc pied à terre devant la maison du receveur du grenier à sel. Ils heurtèrent violemment la porte en menaçant de l'enfoncer et de tout briser si l'on n'ouvrait pas. M. Baillard du Pinet apparut alors

à la fenêtre et leur dit qu'il leur ouvrirait, à condition qu'ils n'entrent qu'en petit nombre et qu'ils promettent de ne pas se livrer à des voies de fait. Louis Mandrin lui-même donna des assurances sur ces deux points. M. Baillard du Pinet laissa pénétrer une dizaine de contrebandiers : Mandrin lui réclama aussitôt 20 000 livres en paiement du tabac de contrebande qu'il allait lui livrer.

Le receveur accueillit les contrebandiers avec fermeté et politesse. Il introduisit Mandrin et ses compagnons dans son salon où il les présenta à sa femme (26) et à sa soeur (27). Celles-ci, nullement effrayées, participèrent vite à la conversation qui devint générale.

Mandrin, qui avait le bras en écharpe, raconta comment il avait été blessé au Puy : les contrebandiers s'étaient laissés surprendre par la vigueur de la défense organisée par M. Lejuge, capitaine général des Fermes, qui s'était retranché chez l'entrepôseur des tabacs, entouré de 20 employés, solidement armés. Dès leur arrivée une vive fusillade s'engagea : un contrebandier fut tué, deux autres blessés. Quant à Mandrin, il eut le bras gauche traversé par une balle (28).

(24) Cf. Vincent Durand : Louis Mandrin à St-Bonnet-le-Château, Recueil des Mémoires et Documents sur le Forez, publications de la Diana, (1878), p.161-176.

(25) Emile Salomon : Les châteaux historiques du Forez, t.II, p.42-43.

(26) Marie Granjon, épouse de Pierre Baillard du Pinet.

(27) Claudine Baillard du Pinet, épouse de Jean de Luzy-Pélissac.

(28) Cf. Yves Jacob : Mandrin, voleur d'impôts, p.164-165.

Mandrin souffrait de cette blessure, reçue une semaine plus tôt, et demanda qu'un chirurgien vint le panser. M. du Pinet envoya un domestique pour en chercher un. Mme du Pinet offrit, de son côté, de lui faire préparer un bouillon. Mandrin ayant volontiers accepté, Mme du Pinet se rendit à l'office pour ordonner à sa cuisinière de le préparer. La scène est rapportée en vers burlesques par l'auteur de la Mandrinade :

"Une dame en fin cotillon  
Court aussitôt à la cuisine  
Ordonner à sa Catherine  
D'en mettre vite un sur le feu" (29)

Mais, sur ces entrefaites, le domestique envoyé à la recherche d'un chirurgien revint sans en avoir trouvé un qui acceptât de venir soigner Mandrin. Mme du Pinet offrit alors elle-même d'aller chercher l'homme de l'art : elle fut accompagnée par l'un des contrebandiers, armé jusqu'aux dents : "Chevalier" qui n'était autre que Claude Mandrin, âgé de 23 ans, un des frères du chef de la bande et qui déclara : "à la vue de mes armes, le chirurgien se décidera". Effectivement, ils réussirent à en amener un, sans doute "convaincu" par les "arguments" de Claude Mandrin. Il refit le pansement de la blessure qui traversait le bras, faisait souffrir Mandrin, mais n'était pas dangereuse.

Pendant qu'on cherchait le chirurgien, la conversation avait continué et Mandrin, réconforté par le bouillon qu'on lui avait servi, touché peut-être de cette sorte de sympathie qu'on lui manifestait, se laissa aller à quelques confidences, rapportées plus tard par M. Baillard du Pinet :

"C'est un homme grand, froid dans la conversation. Il convient qu'il fait un mauvais métier... Mandrin s'excusait de l'avoir entrepris à force ouverte... comme M. du Pinet lui représentait que sa blessure avait besoin de repos, il répondit qu'il ne pouvait en prendre en France mais qu'il serait bientôt en pays étranger (30) et que là il se reposerait (31)".

Ces échanges de propos presque mondains n'empêchèrent pas de rappeler au receveur qu'ils lui réclamaient 20 000 livres. M. Baillard du Pinet demanda alors à Mandrin d'entrer dans son bureau : il lui montra ses livres de comptes, justifiant que sa recette mensuelle ne dépassait pas habituellement 7 000 livres. Il n'avait pour le moment que 5 000 livres en caisse. Mandrin qui semble bien, au cours de ses expéditions, avoir exigé beaucoup pour obtenir ce qu'il désirait, consentit à transiger à 6 000 livres en demandant au Receveur de garder le secret "à cause de sa troupe dont il ne faisait pas ce qu'il voulait" (32).

Certes, différents récits parlent de "murmures" parmi les compagnons de Mandrin lorsqu'ils apprirent la transaction. Cela nous paraît peu vraisemblable car tous les renseignements que nous avons par ailleurs sur Mandrin montrent qu'il faisait régner parmi ses hommes une discipline toute militaire. Il s'agissait plutôt d'un moyen de pression supplémentaire destiné à convaincre le Receveur du grenier à sel qu'il s'en tirait, après tout, à bon compte et que lui, Mandrin, n'était pas si mauvais qu'on le prétendait...

---

(29) Abrégé, op. cit. p.32 et F.Funck-Brentano : Mandrin, capitaine des contrebandiers de France, p.245.

(30) La Suisse, où Mandrin se réfugia à la fin de sa cinquième "campagne", le 28 octobre, et où il arriva par le col de la Faucille.

(31) Mandrin restera en Suisse du 28 octobre au 14 décembre 1754.

(32) Cité par F.Funck-Brentano, op. cit., p.246.

Comme il manquait 1 000 livres à M. du Pinet pour satisfaire les exigences de Mandrin, ce dernier désigna quatre de ses compagnons pour escorter le Receveur du grenier à sel chez M. le Conte (33), Receveur des tailles, sommé de prêter cet argent à son collègue et qui s'exécuta.

Quand les 6 000 livres furent sur la table, Mandrin fit dresser procès-verbal de la transaction par un procureur (34). Douze balles de tabac furent laissées dans la cour de l'hôtel en échange de la somme versée aux contrebandiers.

Pendant ce temps, d'autres membres de la troupe s'étaient à nouveau rendus aux prisons ; ils délivrèrent 19 prisonniers (35) qui furent aussitôt enrôlés dans la bande des contrebandiers.

Vers cinq heures de l'après-midi, les "mandrins" quittèrent Montbrison par le faubourg de la Madeleine et prirent la direction de Boën (36) : le nuage de poussière soulevé par leurs chevaux emportait pour toujours Mandrin loin de Montbrison...

Les contrebandiers gagnèrent alors la Suisse par Roanne, Charlieu, Cluny, la Bresse et le Jura.

"REJOUISSÉZ-VOUS, MANDRIN DOIT VENIR CE SOIR A MONTBRISON..."

Le passage de Mandrin à Montbrison avait frappé les imaginations : cent ou cent cinquante contrebandiers, chevauchant à travers les rues pavées de la ville, imposant leur loi aux autorités, narguant les agents des Fermes Générales, libérant les détenus de la prison : quel défi aux autorités !

Dans les semaines qui suivirent, Montbrison vécut dans une sorte de psychose collective :

Mandrin pouvait revenir, Mandrin allait revenir ! Il était venu en août et en octobre. Pourquoi pas une troisième fois ? Nous avons un témoignage inédit de cet état d'esprit : il s'agit d'un procès-verbal établi



MANDRIN DURANT SA SIXIÈME CAMPAGNE SUR SON CHEVAL

GRIS POMMELÉ

D'après une gravure contemporaine.

(33) Claude Hubert Le Conte (1723-1794) avait succédé à son père Pierre Le Conte, décédé le 11 mars précédent (cf. Salomon : Les châteaux historiques du Forez, t. II, p.85).

(34) Le procureur d'Ancien Régime était l'équivalent de l'avoué tel qu'il a existé jusqu'à ce que sa profession fusionne, il y a quelques années, avec celle d'avocat.

par Louis Joseph Guillet Déchavanne "lieutenant en la maréchaussée en résidence à Montbrison" (37), le 6 février 1755, un peu plus de trois mois après le second passage de Mandrin à Montbrison. Simon Rajat, concierge des prisons, qui devait vivre dans la hantise d'une troisième visite du chef des contrebandiers, témoigne sous serment des faits suivants : un détenu, nommé Louis Charles, qui venait d'être arrêté et qui était soupçonné "d'être de la troupe des contrebandiers", "fermé dans un cachot où étaient d'autres prisonniers" leur déclara : "Réjouissez-vous, Mandrin n'est qu'à Chazelles (38) et doit venir ce soir à Montbrison, ou demain sur les dix heures du matin. Il viendra bien nous délivrer, ce à quoi tous lesdits prisonniers répondirent : tant mieux, il nous fera grand plaisir".

Le concierge des prisons, affolé, se rendit "sur le champ" chez M. du Pinet qui le chargea d'aller chercher le lieutenant de la compagnie de cavalerie de Montbrison. Ce dernier accourut aussitôt à la prison, accompagné de M. Paulze, Procureur du roi, de "plusieurs notables et de deux cavaliers de la maréchaussée" pour interroger Louis Charles.

Celui-ci "reconnut les faits" mais "déclara qu'il l'avait entendu dire en roulant par la ville". Fausse rumeur, donc, mais le crédit qu'elle avait immédiatement trouvé était significatif de l'état d'esprit de la population et des responsables de l'ordre. Malgré les déclarations de Louis Charles, les autorités n'étaient pas rassurées. Un certain Jacques Brunel, lui aussi soupçonné d'être contrebandier, ayant été arrêté, fut placé dans le même cachot que Louis Charles et Rajat fut chargé d'écouter leurs conversations. Mais le geôlier en fut pour ses frais : "ils ont parlé pendant longtemps un langage à lui inconnu et auquel il n'a rien compris". De tous temps, d'ailleurs, les prisonniers n'ont-ils pas appris à communiquer à la barbe de leurs gardiens ?

On peut aussi légitimement se demander si les autorités ne voyaient pas partout des contrebandiers : Louis Charles et Jacques Brunel furent relâchés le 5 mai 1755, faute de preuves.

#### L'AFFICHE DE MAI 1755

A la fin de mai 1755, on apposa sur les murs de Montbrison une affiche qui fit aussitôt accourir les badauds ; la nouvelle qu'elle annonçait eut vite fait le tour de la ville : Mandrin avait été roué vif à Valence, le 26 mai 1755. Pour que son supplice serve d'exemple, le procès-verbal de son exécution devait être affiché dans tous les lieux où il était passé.

L'insaisissable Mandrin et Saint-Pierre, l'un de ses principaux lieutenants, avaient été enlevés, dans la nuit du 10 au 11 mai 1755, au château de Rochefort en Novalaise, par les dragons du roi de France. Rochefort était pourtant en Savoie mais l'on n'avait pas hésité devant une violation de frontière pour s'emparer du redoutable contrebandier. Dès le 13 mai, Mandrin et Saint-Pierre furent remis à la "Commission de Valence", tribunal d'exception, créé en 1733 pour juger les contrebandiers. Son existence provoquait d'ailleurs régulièrement les protestations des parlements.

- 
- (35) Le fait est signalé par F. Funck-Brentano. Les A.D.L. ne possèdent pas de P.V. d'évasion comme celui qui fut établi lors du passage précédent de Mandrin. L'interrogatoire de S. Rajat, concierge des prisons, que cite Funck-Brentano se rapporte en réalité à une autre affaire.
- (36) Cf Auguste Bernard : Histoire du Forez, t. II p.283-287 ; Antoine Vernière, op. cit. p.54-55 ; Abbé Merle : Mandrin à Boën (Bulletin de la Diana, t.XXXII, n°7, 1954).
- (37) A.D.L. 8 359. P.V. d'interrogatoire de Simon Rajat. Toutes les citations qui suivent sont extraites de ce document inédit.
- (38) Mandrin est alors en Savoie, après sa sixième "campagne".

La compétence de la Commission de Valence s'étendait sur six provinces (Dauphiné, Lyonnais, Bourgogne, Provence, Languedoc et Auvergne). Le tribunal dépendait non du garde des sceaux mais du contrôleur général des Finances dont chacun savait qu'il avait partie liée avec les Fermiers Généraux. Il siégeait à huis clos et les contrebandiers jugés par lui n'avaient pas droit à la défense d'un avocat.

Il fallait faire vite : le roi du Piémont, Charles-Emmanuel III, indigné par la violation de son territoire, réclamait que Mandrin lui fût livré. Dès le 24 mai, Mandrin était condamné à mort. Le 26, il fut exécuté, sur la place du Présidial de Valence, en présence d'une foule innombrable et après avoir manifesté un courage qui contribua à faire entrer son nom dans l'imagerie populaire.

#### LES HERITIERS DE MANDRIN ?

Pour l'historien, la lecture des aventures de Mandrin peut se faire à deux niveaux :

- Il s'agit d'abord d'un épisode de notre histoire locale, chargé d'éléments romanesques qui le rendra toujours sensible aux imaginations. D'ailleurs, pourquoi l'Histoire refuserait-elle le pittoresque et l'aventure ?

- D'autre part, au-delà de l'histoire événementielle, la naissance du mythe de Mandrin est un bon révélateur des comportements et des mentalités de nos ancêtres face à l'impôt : impôt détesté à la fois pour sa lourdeur, son inégalité et sa perception par les agents de la Ferme Générale.

Cinquante ans avant Mandrin, un Montbrisonnais, le très austère et très janséniste abbé Duguet, écrivait déjà : "les Traitants...examinent tout pour en tirer profit, le peuple est tenu par là dans un tremblement continu... on ne respire point en liberté. On ne sait sur quoi compter. On ignore ce qu'on peut regarder comme son bien et l'on ne pense qu'avec terreur à l'autorité qui n'est plus une protection et qui favorise presque toujours ceux qui ne songent qu'à opprimer leurs frères" (39).

En 1789, trente-cinq ans après le passage de Mandrin, lorsque selon la belle expression de Pierre Goubert, "les Français ont la parole" et rédigent les Cahiers de doléances, les revendications fiscales tiennent une place prépondérante : on réclame non seulement des impôts plus justes mais aussi le vote de l'impôt par les Etats Généraux. Puis, avec la Révolution et l'Empire, c'est la naissance de la fiscalité moderne, avec la création d'une administration et un effort de rationalité.

Cependant, beaucoup de traits de cette mentalité hostile à l'impôt, que nous révèlent aussi bien le texte de Duguet que les cahiers de doléances du Montbrisonnais, ne subsistent-ils pas dans les mentalités, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ? L'hostilité à l'impôt irrigue toute notre histoire politique contemporaine depuis l'hostilité populaire aux "droits réunis" sous Napoléon I<sup>er</sup> jusqu'à un phénomène comme le "poujadisme" des années 1955-1957 ; l'histoire comparative ne note pourtant pas le même phénomène dans d'autres pays - en particulier dans les pays anglo-saxons. La permanence même de ce que nous avons appelé le "mythe de Mandrin" est révélatrice d'une mentalité : les Français ne sont-ils pas tous, plus ou moins, dans leurs comportements, les héritiers de Mandrin ?

Claude LATTA

---

(39) Jacques Joseph Duguet : Institution d'un Prince (Londres, 1700)

## Sources et bibliographie

La principale source de documents pour écrire l'histoire de Mandrin a disparu dans l'incendie de la Cour des Comptes et du Conseil d'Etat, en 1871. En effet, les documents du procès de Mandrin y avaient été déposés en 1789 lorsque la Commission de Valence fut supprimée.

Nous disposons cependant d'un récit contemporain des événements : l'Abrégé de la vie de Louis Mandrin, chef des contrebandiers de France (1755) ; cet ouvrage, publié anonymement, est généralement attribué à Joseph Terrier de Cléron, président à la Chambre des Comptes de Dôle. Or, Gaspard Levet de Malaval, président de la Commission de Valence, qui condamna Mandrin, fut ensuite nommé secrétaire du roi près de cette même Chambre des Comptes de Dôle : d'où, pour Terrier de Cléron, une source de renseignements de première main.

Faute de pièces du procès de Mandrin, on comprend donc l'intérêt de pouvoir exploiter de nouveaux documents comme la liasse B 359 des Archives départementales de la Loire.

- La meilleure histoire de Mandrin reste celle de Frantz Funck-Brentano : Mandrin, capitaine des contrebandiers de France (Paris, Hachette, 1908). Depuis cette date, une douzaine, au moins, de vies de Mandrin ont paru. La plus récente est celle d'Alain Jacob : Mandrin, le voleur d'impôts (Paris, Tallandier, 1983).

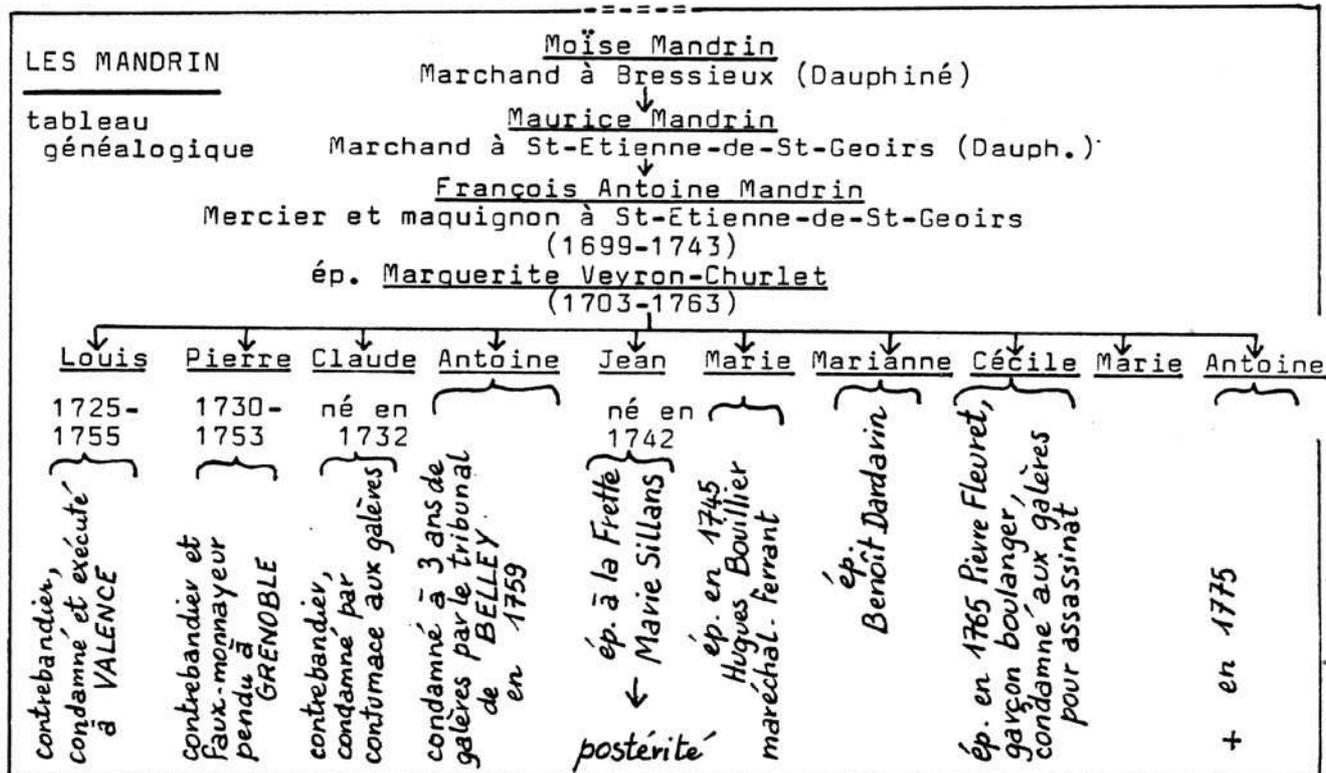
- Le passage de Mandrin dans les différentes provinces qu'il a parcourues a fait l'objet d'études locales. Citons Antoine Vernière : Courses de Mandrin dans l'Auvergne, le Velay et le Forez (1754). Marguerite Fournier-Néel a consacré à la visite de Mandrin à Montbrison un chapitre de Montbrison, coeur du Forez (Montbrison, 1967) p.25-26.

- Sur les révoltes antifiscales sous l'Ancien Régime, on consultera avec profit :

Boris Porchnev : Les soulèvements populaires en France de 1623 à 1648 (1963)

Roland Mousnier : Fureurs paysannes (Paris, 1968)

- Enfin, la synthèse de François Hincker : Les Français devant l'impôt sous l'Ancien Régime (Paris, Flammarion, coll. qu. d'Histoire, 1971) fait le point sur la question.



SATURNIN GUICHARD

-----

(1862-1948)

De la ferme à l'industrie à l'aube du XXe siècle.

Nous vivons une époque de mutations technologiques : la troisième révolution industrielle est en marche. Peut-on imaginer à l'heure actuelle qu'un homme sans bagage intellectuel, illettré ou presque, issu d'une famille pauvre, puisse faire fortune dans l'industrie grâce à son travail ? Si cette situation pouvait parfois se présenter au siècle dernier on l'imagine mal de nos jours. Ce n'est que dans les contes que les bergères devenaient princesses ; eh bien, c'est dans la réalité qu'un berger est devenu chevalier au début de ce siècle, chevalier d'industrie, cela s'entend.

Quittons les bords du Vizézy pour ceux du Furan. Les lecteurs de "Village de Forez" ne m'en voudront pas, je l'espère de les éloigner un instant de leurs rivages préférés.

#### LA VALLEE INDUSTRIELLE DU FURAN

La vallée du Furan est un site privilégié pour l'industrie. Le développement même de St-Etienne l'a prouvé. Mais la haute vallée, en amont de la ville, entre les escarpements de Planfoy et ceux de Rochetaillée a été très tôt industrialisée. Aussi paradoxal que cela puisse paraître - comme nous l'apprend Maurice Bedoin auquel nous devons une large part des renseignements sur le passé industriel de la haute vallée du Furan (1) - c'est au XVIIe siècle que la métallurgie y connaît son âge d'or. Sur 10 km, avec une pente moyenne de 6 ‰ et un débit moyen annuel de 2 580 l/s il est possible d'établir une multitude d'ateliers. On voit jaillir de partout des moulins, des forges et des "molières", ou ateliers de meulerie, utilisant comme force motrice l'eau du Furan, canalisée dans des "béals" ou biefs, puis récupérée dans de petits bassins. C'est un travail souvent intermittent car on doit se répartir l'utilisation de l'eau et attendre que les bassins soient pleins pour faire tourner les roues à augets (2). Si la plupart des artisans sont à l'origine des paysans, dont les récoltes incertaines ne peuvent maintenir le niveau de vie, l'inverse est vrai aussi et les artisans, souvent au chômage forcé par manque d'eau ont leurs petites cultures ou leur petit élevage. Chaque atelier est spécialisé : l'un fabrique les lames de couteaux, l'autre les polit, un autre forge les canons de fusils ou affûte des faux. Le XVIIIe siècle voit certains de ces artisans abandonner la double activité industrielle et agricole et il se crée peu à peu de petites usines intégrées comportant un cycle complet de fabrication de faux, de marteaux ou de haches. Celui qui peut posséder plusieurs bassins se voit assurer de l'eau en permanence et une usine tournant à plein régime. C'est le cas d'un atelier de coutellerie qui, acquis en 1640 par le sieur Dubouchet, au lieudit Maupas ou Maupassé, reste deux cents ans dans cette famille avant de connaître de nouveaux propriétaires. En ce début du XIXe siècle les petits ateliers connaissent le phénomène de l'exode rural et les usines de la haute vallée prennent

---

(1) Maurice Bedoin : Le patrimoine minier de St-Etienne.

(2) auget : petite auge, destinée à recevoir l'eau, placée à la circonférence d'une roue hydraulique.

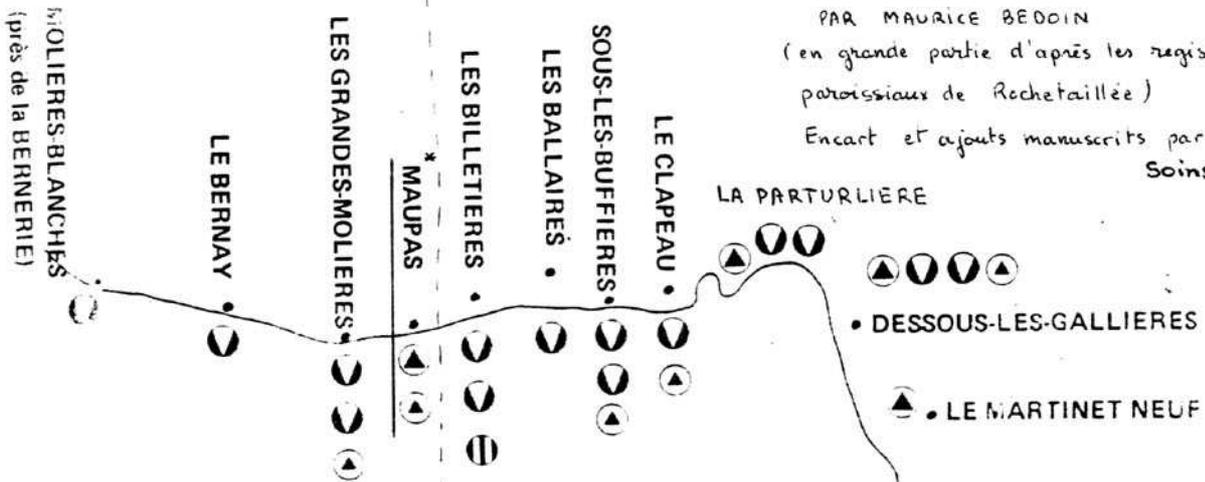
# LES ACTIVITES DANS LA HAUTE VALLEE DU FURAN A LA FIN DU XVII<sup>e</sup> SIECLE

CARTE ETABLIE

PAR MAURICE BEDDIN

(en grande partie d'après les registres paroissiaux de Rochetaillée)

Encart et ajouts manuscrits par nos Soins.



\* MAUPAS devenu MAUPASSÉ puis MONTPASSÉ

- ▲ Travail au martinet
- ▼ Aiguisage de couteaux
- ⬆ Aiguisage de canons
- ⏏ Aiguisage de baguettes

En aval des Billetières:  
Saint-Etienne (Valhennôte jusqu'en 1853)

En amont, approximativement:  
Rive droite : Rochetaillée  
Rive gauche : Plan Foy

- ▲ • PRIX FAIT
- ▲ • LA SCIE
- ▼ ▲ • CORBIERE



la carte ci-contre se situe dans le triangle.

A l'extrémité de la flèche de droite on peut voir le Cotatay, autre rivière à grande vocation métallurgique



Les flèches marquent deux des principales pentes naturelles dont il est question dans l'article.

de l'ampleur. L'ancien atelier de coutellerie s'agrandit, on y installe des marteaux-pilons et des martinets (3), on élargit la fabrication à celle des faux, des haches, des marteaux et surtout des truelles, dont nous reparlerons plus loin.

#### SATURNIN GUICHARD : UN OUVRIER-PAYSAN

C'est vers cette époque, en 1869, que Saturnin Guichard est placé "à maître" chez un paysan de Rochetaillée. Il a sept ans. C'est le troisième des six enfants d'un mineur du Chambon, Jean Guichard. Jean Guichard est issu d'une famille de journaliers agricoles. Il avait trois semaines quand sa mère est morte à St-Genest-Malifaux. Il fut probablement élevé par sa famille maternelle et très jeune descendit cette pente naturelle qui de St-Genest-Malifaux ou de St-Romain-les-Atheux venait alimenter les mines alors en pleine expansion de la vallée de l'Ondaine. Il partagea la rude vie des mineurs de la Ricamarie dont Zola, dit-on, s'inspira pour écrire *Germinal*. Il y épousa en 1849 Antoinette Fournier, une orpheline dont les ancêtres avaient été aiguiseurs dans la vallée de Cotatay. Les mineurs, à cette époque, changeaient souvent de patron - il y avait un grand nombre de mines indépendantes - et on retrouve Jean Guichard terrassier-mineur à la Sauvanière, au Chambon, lorsque naît Saturnin, le 21 juin 1862. Mais la vie est dure. Suivant la tradition paysanne on place le jeune enfant pour garder les vaches à La Partulière, sur la commune de Rochetaillée. Est-ce la proximité du Furan ou l'atavisme qui le pousse ? Son grand-père Fournier était aiguiseur dans une autre vallée industrielle. Toujours est-il que très tôt il est attiré par les forges. Peu bavard de nature - il en aurait remonté aux Laconiens - il ne s'est jamais étendu sur cette période de sa jeunesse. Mais ce que l'on sait c'est qu'il a participé à tous les travaux de la forge et qu'il acquit en tout une habileté qui faisait l'admiration de ses compagnons et de ses patrons. Il devint très vite un platineur - ou planeur - de qualité. Le planeur c'est l'aristocrate de la profession. Assis sur un siège mobile, suspendu aux poutres de l'atelier, il saisit la pièce présentée par son chauffeur, en estime la température à la couleur de l'acier et la place sous le martinet dont les mouvements rythmés, actionnés par une roue hydraulique, aident à façonner l'outil. Le coup d'oeil, le doigté, une attention sans faille, mais aussi un sens quasi-artistique qui ne peut être qu'inné, sont indispensables pour que le morceau d'acier passant du four au martinet, du martinet au four, puis à la trempe avant d'être parfois recuit et replatiné devienne peu à peu l'outil dans sa forme définitive.

Il épouse en 1886 Antoinette Veyre dont le père, "ouvrier travaillant sur les faux" à quelques centaines de mètres de la Partulière, est dans la plus pure tradition des ouvriers-paysans dont nous avons déjà parlé. Une tradition si pleinement ancrée que la jeune mariée, au retour de l'église et avant le repas de noces, enfile son tablier pour assurer la traite de leurs quelques vaches.

Maurice Bedoin nous explique que "le petit artisan qui ne savait ni lire ni écrire et qui manquait de capitaux pour acheter le fer en gros était inévitablement condamné". Or nous savons, pour avoir eu sous les yeux sa feuille de route militaire, qu'en 1881 Saturnin Guichard signait d'une croix. Dix-huit ans plus tard, alors qu'il habite toujours

---

(3) martinet : marteau à bascule qui, mis en mouvement par une roue à cames, sert à battre les métaux.

la Parturlière et que six enfants (cinq sont encore vivants) lui sont nés sur les neuf qu'il aura, nous apprenons qu'il est taillandier (4) - peut-être patron d'un petit atelier - et qu'il sait signer. Sait-il lire à ce moment ? Le doute subsiste, mais il l'apprendra et connaîtra les rudiments indispensables quelques années plus tard.

#### LA FONDATION D'UNE ENTREPRISE (1899)

Cette année 1899 marque le grand tournant de sa vie : il est presque illettré, mais il a une qualification professionnelle hors pair, un amour sans limites du travail bien fait. Il n'a pas d'argent, ou peu, mais il va rencontrer celui qui lui en apportera. Il est mis en contact avec un négociant de St-Chamond, Jean Léon Chorlier qui cherche à placer des capitaux.

Le 4 janvier 1899, ils fondent une société pour 20 ans : "Société en nom collectif, ayant pour objet la fabrication et la vente de pièces de taillanderie, outillage, quincaillerie, pièces d'armes, de vélocipèdes, d'automobiles et autres produits similaires..."

Les rôles sont bien définis :

"M. Chorlier sera spécialement chargé de la partie commerciale. Monsieur Guichard restera spécialement chargé de la partie technique..."

Mais c'est l'article 7, concernant les apports à la société, qui est le meilleur exemple de cette association capital-travail qui fera pendant vingt-et-un ans la force de l'usine.

"Les comparants font apport à la société, savoir :

1° De leurs capacités, connaissances et aptitudes industrielles et commerciales,

2° M. Chorlier, d'une somme de dix mille francs en espèces,

M. Guichard d'une pareille somme tant en espèces qu'en matériel..."

Neuf jours plus tard ils acquièrent au lieudit Montpassé (déformation de Maupassé, si la rivière est mauvaise à passer à cet endroit c'est qu'elle est large et tumultueuse, donc idéale pour une usine) à St-Etienne, à la limite de Rochetaillée "une propriété industrielle et agricole", en fait une usine de bonne dimension, déjà bien équipée en matériel et marchandises. C'est l'usine dont nous avons parlé précédemment. Elle appartient alors à un certain Degraix.

La lecture de "l'état détaillé et estimatif des marchandises neuves vendues par M. Degraix..." fait apparaître que la production la plus importante est celle de truelles. Mais pas n'importe quelles truelles, des truelles forgées d'une seule pièce. Or cette fabrication, probablement sans égale en France par sa qualité, et peut-être dans le monde, va assurer, entre autres, la renommée de l'usine qui, jusqu'à la cessation complète d'activité en 1977, a diffusé un outil qui ne retrouvera peut-être jamais son équivalent. Il faut dire que les 17 opérations de fabrication, qui, sans être secrètes, demandent à chaque stade une grande qualification ne peuvent être réalisées par une seule personne, à moins que cette personne, comme Saturnin Guichard et quelques autres après lui, possède à plein l'art de la forge et du platinage.

#### APOGEE ET DECLIN D'UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE

Pendant vingt ans la société va prendre une grande extension. De la cinquantaine d'ouvriers qu'elle compte en 1901, elle va passer à 800 à l'entrée de la Grande Guerre avec la fabrication d'armement, de gaines

(4) taillandier : forgeron qui réalise plus particulièrement des outils tels que haches, marteaux, etc.

d'obus commandées par le ministère de la guerre. On atteindra même le chiffre de 1 500 car il faudra louer une usine dans St-Etienne et en acquérir une autre pour faire face à la demande ; en effet, en dehors de "l'effort de guerre", les autres productions continuent et il faut livrer dans le monde entier les commandes qui affluent. L'Argentine, entre autres, avec ses immenses étendues agricoles, est un marché idéal pour les faux. On se lance dans la fabrication d'arbres et de vilebrequins pour avions et bateaux.

On fait même l'acquisition d'un terrain de plusieurs hectares pour y construire une usine de pièces automobiles. Mais la guerre vient ruiner ce projet et le terrain sera morcelé puis en partie revendu. Il serait fastidieux d'énumérer d'autres activités, la dissolution de la société où chacun, fortune faite, reprend ses parts, la création en 1924, à la majorité du cinquième et dernier fils de Saturnin, de la Société S. Guichard et ses fils, le travail qui se poursuit malgré la crise économique, le lent déclin après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale dû à l'inadaptation d'une structure familiale dans la bataille économique, déclin accentué par les accords de Genève et ceux d'Evian (une grande partie du commerce se faisait avec l'Indochine et l'Algérie), le marché commun et l'introduction à moitié prix de la truelle italienne - de moins bonne qualité... mais c'est un critère que la rentabilité à tout prix ne prend pas en compte - et puis surtout cet amour du travail bien fait, à l'ancienne, intéressant pour le sociologue mais pas pour l'économiste.

Saturnin Guichard n'aura pas connu ce déclin puisque la mort l'a surpris, presque en plein travail, à plus de quatre-vingt-six ans, alors que remonté chez lui pour faire la pause il s'apprêtait à retourner travailler au martinet où il avait laissé son ouvrage une heure plus tôt.

#### UNE PERSONNALITE HORS DU COMMUN

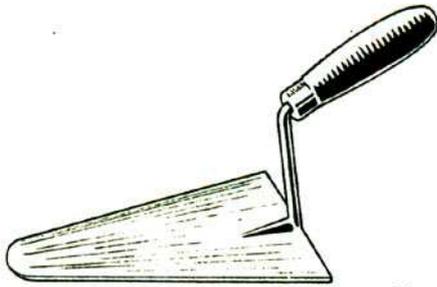
Car ce patron, pendant des années à la tête de ce qui fut presque un empire, est toujours resté un ouvrier, plus attaché à l'outil de travail et au travail lui-même qu'à l'argent qui en résultait. On n'en finirait pas de citer des faits montrant cet attachement à ses origines qu'il n'avait jamais reniées. Il a longtemps gardé un bâtiment de ferme au coeur même de l'usine et les quelques vaches qu'il y élevait lui rappelaient, s'il en était besoin, qu'il était fils de la terre. Il ne travaillait qu'en sabots et plus d'un étranger eut la surprise de s'entendre dire, parfois en patois : "c'est moi", lorsqu'il demandait à cet ouvrier parmi les ouvriers où il pourrait trouver le patron.

Mais le trait le plus frappant de sa personnalité était cette générosité sans borne lorsqu'il s'agissait d'aider celui qui voulait arriver par son travail. Il avait fait l'acquisition d'une usine de faux et il voulait céder le brevet de fabrication à l'un de ses fils. Mais il fallait partir de la vallée et s'installer dans l'Isère. Son fils refusa, il avisa alors l'un de ses meilleurs ouvriers à qui il proposa l'affaire. Celui-ci, interloqué, ne sut que lui dire : il n'avait pas d'argent. Saturnin eut alors ce mot magnifique : "Je te donne 24 heures pour te décider et 24 ans pour payer", puis il le laissa là. L'affaire se fit et cette usine de faux est à l'heure actuelle la première de France. Bel exemple d'une générosité qui pouvait être alors un moteur essentiel de l'économie.

Jean-Paul GUICHARD

\*\*  
\*\*\*\*

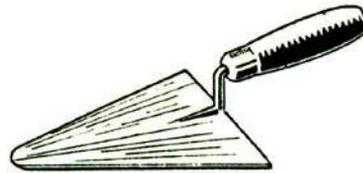
## TRUELLES DE MAÇONS forgées d'une seule pièce



N° 9

Perpignan ronde

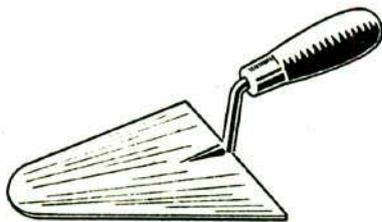
Long. <sup>m</sup>	200	210	220	230	240
Larg.	122	126	130	135	140
Haut.	72	74	76	78	80



N° 10

Orléans

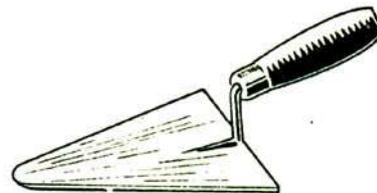
Long. <sup>m</sup>	160	180	200	220
Larg.	130	140	150	160
Haut.	60	63	67	70



N° 11

Parthenay

Long. <sup>m</sup>	160	180	200	220
Larg.	135	145	155	165
Haut.	60	62	65	67

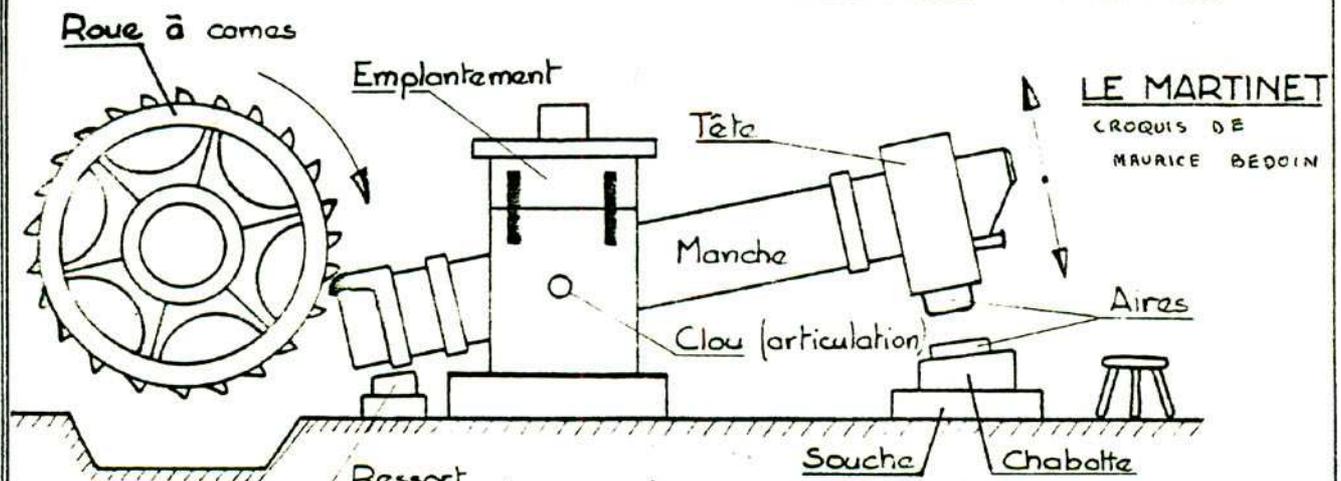


N° 12

Bordeaux

Long. <sup>m</sup>	140	160	180	200	220
Larg.	125	135	145	155	165
Haut.	50	52	55	57	60

Extrait de l'album "J" 1935. Chaque truelle porte un nom de ville



La roue à cames est entraînée par l'axe d'une roue à augets (ou à aubes). Aux Forges Guichard le tabouret du planeur est remplacé par le fameux siège suspendu.

## L'EGLISE ET LA PAROISSE SAINTE-ANNE

### MONTBRISON (2)

( première partie, voir n°17, p.19 à 22, Village de Forez )

#### Le transfert du cimetière et la démolition de la chapelle St-Lazare.

Entre Moingtais et Montbrisonnais, le différend s'aggrave encore de 1706 à 1709 à propos de deux affaires distinctes mais pourtant liées : la translation du cimetière de Ste-Anne et la démolition de la chapelle St-Lazare.

Un cimetière exigu entoure la vieille chapelle Ste-Anne. Il sert à inhumer pauvres de l'hôpital et paroissiens mais cet enclos est très insuffisant et constitue une gêne pour les malades et les religieuses hospitalières, aussi les recteurs obtiennent-ils sa translation hors les murs dans un lieu plus favorable malgré l'opposition du curé de Moingt soutenu par l'abbé de la Chaise-Dieu, patron de la paroisse. Le transfert entraîne des incidents regrettables (1).

Quant à Saint-Lazare, il s'agit d'une chapelle pratiquement ruinée qui dépendait de l'ancienne maladrerie de Moingt. Cet établissement, qui depuis longtemps ne reçoit plus de malades, est définitivement rattaché en 1695 à l'hôtel-Dieu de Montbrison. Les recteurs font alors entreprendre la démolition de la chapelle afin d'en récupérer les matériaux pour réparer l'hôpital. Le début de la démolition soulève la colère des Moingtais (1).

Ces affaires entraînent d'ailleurs des dissensions internes au bureau de l'hôtel-Dieu. Les recteurs laïques ou séculiers reprochent aux recteurs ecclésiastiques - désignés par le chapitre de Notre-Dame - de ne pas rechercher des solutions amiables mais de préférer les procès (2).

Les années passent et il devient urgent de s'entendre avant que l'église Ste-Anne ne s'écroule. Le 19 mars 1722, Antoine Chault, curé de Moingt, transige avec les recteurs de l'hôpital : la chapelle Sainte-Anne sera reconstruite sur un nouvel emplacement et elle sera commune aux paroissiens et aux pauvres malades (3).

#### Reconstruction de la chapelle Sainte-Anne

Après réalisation de l'accord, les recteurs entreprennent la reconstruction de la chapelle, rue de Moingt, à l'emplacement où elle se trouve aujourd'hui. Le 17 mars 1729, ils passent prix fait avec Joseph Mirandon, tailleur de pierres. Le 18 mars ils prennent des conventions avec Antoine Gouilloud, marchand tailleur de pierres, du lieu du Treuil, paroisse de Saint-Etienne de Furan, pour la fourniture de pierres de taille. André Menut, Janvier l'aîné et Janvier le jeune, chaudriers de Sury-le-Comtal, fournissent pour 1026 livres 10 sols et 6 deniers de chaux. Le 20 mai, prix fait est passé avec George Mosnier et Benoît Bernard, maîtres charpentiers et menuisiers de Montbrison.

(1) voir: "La maladrerie de Moingt", Village de Forez n°12, oct.1982.

(2) E 9 - Archives hospitalières Ste-Anne. Les recteurs ecclésiastiques sont : De Gresolles, doyen, et les chanoines Boyer et Pasturel. Les recteurs séculiers sont : Jean Thoynet, écuyer, Georges Nachard, Pierre Salles et Claude Louis Barrieu.

Mathieu Poyet, qui est receveur de l'hôtel-Dieu, verse 151 livres 12 sols au sieur Jamier pour l'achat de poudre à canon et 178 livres à Estienne Fournier, "joueur de mine", pour son travail de démolition des immeubles anciens. Les tuiles, briques et autres matériaux de terre cuite coûtent 535 livres 11 sols et Jacques Dubois, tailleur de pierres reçoit 213 livres 10 sols pour salaire. La dépense totale se monte à 8 790 livres 1 sol et 6 deniers, somme coquette supportée par l'hôtel-Dieu (4).

Un nouvel arrangement intervient le 1er mai 1733 entre le curé de Moingt et les recteurs au sujet de la jouissance de l'édifice reconstruit. Il ne reste plus qu'à bénir solennellement Sainte-Anne. C'est chose faite le 27 avril 1734 par Messire François Basset, chanoine de Notre-Dame, commis à cet effet par l'archevêque de Lyon (4).

### La paroisse Sainte-Anne de Montbrison

#### Le cloître

La paroisse Sainte-Anne comprend, intra-muros, deux quartiers bien distincts, la Porcherie à l'ouest et la rue de Moingt à l'est, séparés par le cloître Notre-Dame. Le cloître ombragé de tilleuls constitue une petite cité rectangulaire d'un peu moins de deux hectares. Les maisons canoniales, toutes de même facture et peintes en rouge (5), forment un bel ensemble autour de la collégiale. Le quartier, bien limité au nord par la rivière et au sud par les remparts, est complètement fermé, ne communiquant que par trois portes avec le reste de la ville. Dans ce périmètre le chapitre est souverain. Bien que Notre-Dame ne soit pas église paroissiale le doyen exerce les droits curiaux sur les chanoines et leur domesticité. Le chapitre est notamment seigneur de Moingt, son influence est souvent prépondérante dans les assemblées de ville et les recteurs ecclésiastiques qu'il désigne régissent les hôpitaux du Bourgneuf et de Sainte-Anne. Chaque jour trois grand'messes sont chantées dans la collégiale. Outre une douzaine de chanoines, plus de trente clercs animent ce centre spirituel de la ville (6). Dans les disputes au sujet de Sainte-Anne, il n'y a rien d'étonnant à ce que le puissant et proche chapitre ait, le plus souvent, tenu en échec, par l'action des chanoines administrateurs de l'hôtel-Dieu, le curé de Moingt soutenu, lui, par la prestigieuse mais lointaine abbaye casadienne.

#### La Porcherie

La Porcherie fait pauvre figure auprès du cloître. Soixante petites maisons s'entassent entre le Vizézy et les murs de la ville, le long de venelles tortueuses ; même le quai de la rivière est bâti ce qui n'est pas sans inconvénients. En 1572, le 4 juin, une crue soudaine avait emporté le pont qui reliait le quartier au reste de la cité et la plupart des maisons et étables qui surplombent le Vizézy.

---

(3) Transaction du 19 mars 1722- Archives hospitalières, Ste-Anne, C 2

(4) Archives hospitalières, Ste-Anne, C 2. A titre de comparaison, en 1753, l'ensemble immobilier du petit couvent de Ste-Ursule, au faubourg La Croix, est vendu 11 000 livres et les revenus du chapitre de Notre-Dame s'élèvent à 12 000 livres par an.

(5) Selon Pierre Pourrat, "Géographie ou description de la terre", Montbrison, 1669, bibl. de la Diana.

(6) Le chapitre compte 1 doyen, douze chanoines, 25 prêtres, 4 prébendiers, 16 enfants de chœur, un maître de musique et 15 ou 16 clercs (Géographie de Pierre Pourrat, 1669). Le Mémoire d'Herbigny (1697) indique : 1 doyen, 10 chanoines, 18 semi-prébendiers.

L'entassement des habitations rend plus dramatiques les incendies. Le 10 octobre 1726, plusieurs maisons du quai du Vizézy flambent ; l'une d'elles appartient à l'hôpital et sert de logement aux archers des pauvres. C'est si grave que les recteurs des deux hôpitaux montbrisonnais décident de soulager les sinistrés en accordant "quelques secours extraordinaires", surtout à ceux qui se trouvent chargés d'enfants en bas âge. Ste-Anne et la Charité fournissent chacune 25 livres par mois pendant un an pour être distribuées aux victimes (7).

Quartier rural - son nom même est révélateur - un des plus pauvres de la ville (8) avec celui du Bourgneuf, la Porcherie abrite une population de journaliers, vigneron, jardiniers et domestiques. Quelques artisans complètent l'éventail des professions (9). Au-delà de la Poterle ou porte d'Ecotay le faubourg d'Ecotay (actuelle montée de Rigaud) regroupe une vingtaine de feux. On y trouve des journaliers et vigneron, un bouvier, un peigneur de chanvre, un scieur de long...

#### Rue de Moingt

Parce qu'elle est placée sur le Grand Chemin de Forez et à une des entrées principales de la ville, la rue de Moingt (actuelle rue de l'hôpital) est plus commerçante et plus riche. Une soixantaine de familles logent dans vingt-cinq maisons à étages (10). En 1789, on y trouve huit marchands, trois çabaretiers, deux aubergistes dont l'hôte du "Chapeau rouge", cinq boulangers, des cordonniers, des chapeliers, des perruquiers et même deux avocats et deux huissiers.

A la veille de la Révolution la paroisse Sainte-Anne regroupe 9 % des maisons de la ville et environ 10 % de sa population (11). Le rôle de taille retient près de 150 cotes pour la rue de Moingt, la Porcherie et le faubourg d'Ecotay (12). Enfin si l'on décompte le nombre d'actes de catholicité effectués de 1785 à 1790 (6 ans) dans les diverses paroisses de la ville, la moyenne annuelle s'élève à 41 pour Sainte-Anne, soit 12,5 % du total(13).

---

(7) Archives hospitalières de Montbrison- Ste-Anne E 10 : délibération du 24 oct. 1726.

(8) 1781

La Porcherie : 60 maisons : revenu moyen par maison 43 livres.  
(moyenne pour Montbrison 71 livres)

51 propriétaires : revenu moyen par propr. 76 l.  
(moyenne pour Montbrison 130 l.)

Rue de Moingt: 23 maisons : revenu moyen par maison 125 livres.

23 propriétaires : revenu moyen par propr. 175 l.

"Montbrison à la fin de l'Ancien Régime", groupe de recherches d'histoire économique. Centre d'Etudes Foréziennes, T.4, p.23 à 47.

(9) d'après le registre de la taille subsidiaire et vingtième de 1789.

(10) On compte 56 cotes pour la rue de Moingt (en 1789) pour seulement 23 immeubles (1781).

(11) Montbrison: 735 maisons - La Porcherie et rue de Moingt: 83 maisons.  
Montb. : 651 propriétaires - La Porcherie et rue de M. : 74 pr.  
(Montbrison à la fin de l'Ancien Régime, C.E.F. T.4)

Certes, c'est la plus petite des paroisses de Montbrison et la plus pauvre, mais elle est sensiblement plus peuplée qu'au XVIIe siècle. Il y a au moins 300 communicants, soit de 500 à 600 habitants, trois fois le nombre indiqué au moment des visites pastorales de 1614 et 1662.

#### Disparition de la paroisse Sainte-Anne

La Révolution entraîne de profonds bouleversements. Les chanoines désertent le cloître, l'hôtel-Dieu devient "maison d'humanité", les augustines sont sommées de quitter l'habit religieux, Javogues, l'enfant perdu de la bonne société montbrisonnaise, prétend débaptiser la ville...L'orage passé, Sainte-Anne a perdu son titre de paroissiale ; le curé de Moingt est définitivement évincé, il perd même toute la partie montbrisonnaise de sa paroisse. Les habitants de la rive méridionale du Vizézy seront désormais paroissiens de Notre-Dame, utilisant la prestigieuse collégiale jadis réservée aux chanoines.

\* \* \*

Sainte-Anne est restée chapelle de l'hôpital jusqu'en 1975, date du transfert de l'établissement à Beauregard. Beaucoup de Montbrisonnais y ont été baptisés. Il reste à souhaiter que l'on respecte ses vieilles pierres et qu'on lui trouve une destination digne de son passé.

Joseph BAROU

---

---

(12) Registre de la taille subsidiaire et vingtième de Montbrison.  
Année 1789 (Bulletin Diana, t.27)

rue Porcherie	70 cotes
rue de Moind	56 cotes
faubourg d'Ecotay	21 cotes

(13) Nombre d'actes enregistrés dans les paroisses montbrisonnaises (baptêmes, mariages et sépultures) pour 6 années (1785-1786-1787-1788-1789-1790) :

Saint-André	964	48,3 %
Sainte-Madeleine	396	19,8 %
Saint-Pierre	387	19,4 %
Sainte-Anne	250	12,5 %

(Sources : Etat-civil de Montbrison)

QUAND MONTBRISON AVAIT SON MARCHÉ AUX VINS

ET SON POÈTE DES VIGNERONS

=====

Il ne faut pas remonter très loin dans le passé, mais seulement avant la dernière guerre, pour évoquer une des manifestations économiques les plus intéressantes de notre cité : le Marché-Dégustation des Vins et Eaux-de-Vie des Côtes du Forez qui prenait régulièrement place dans le calendrier la seconde quinzaine de décembre.

De 1931 à 1938, les viticulteurs de l'arrondissement participèrent à cette sorte d'exposition des vins qui se tenait soit dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, soit à l'Orangerie du Jardin d'Allard et, pendant les trois jours de sa durée, attirait de nombreux visiteurs.

Suivant les années, le nombre d'exposants variait de 150 à 200 représentant les cantons de Montbrison, Boën, Feurs, St-Rambert, St-Galmier et St-Jean-Soleymieux.

Gamays rouges, gamays blancs, mélanges ou hybrides blancs ou rouges, vins rosés, vins vieux, eaux-de-vie de marc ou de fruits étaient soigneusement classés et présentés aux amateurs, après avoir été scrupuleusement pesés par les soins d'un jury compétent qui en indiquait le degré. C'était, pour les vigneron, un beau sujet d'émulation, chacun tenant à apporter les meilleurs produits. Outre les félicitations, les médailles et les prix en nature, les lauréats voyaient leur récolte enlevée par les connaisseurs. Les cours montaient en flèche, et il y eut des années où le "Grand prix d'honneur des Côtes du Forez" fit concurrence à celui des crus les plus réputés.

Ce marché avait été institué sous l'impulsion de M. Cubaynes, professeur d'agriculture à Montbrison, qui en fut le dynamique organisateur. Groupés en Fédération, les vigneron des Côtes-du-Forez avaient pour président M. BOUVIER.

La guerre vint mettre un terme brutal à une organisation alors en plein essor, mais il est regrettable que, la paix revenue, Montbrison n'ait pas cherché à rétablir son marché aux vins.

Les viticulteurs foréziens avaient aussi leur poète, un alerte octogénaire, M. Jules TROCCON, directeur d'école honoraire, et président du "Caveau Stéphanois" qui, chaque année, enrichissait la Fédération d'un poème ou d'une chanson à la gloire des vins du Forez. Il en donnait la primeur aux personnalités qui, le jour de la clôture du concours assistaient au banquet officiel dans un des meilleurs hôtels de Montbrison. Préfet, sous-préfet, parlementaires et édiles municipaux reprenaient en chœur le refrain en levant leur verre rempli du nectar de nos côteaux.

Ces chansons à boire de Jules Troccon gardaient toute la saveur du terroir et l'on y retrouvait, au hasard des rimes, les noms de tous ces villages ensoleillés où la vigne étend ses pampres. Il les adaptait sur l'air de vieilles mélodies ou de chants populaires.

Voici le poème composé en 1932 :

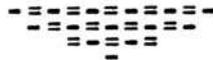
POUR LES VINS DES COTES DU FOREZ

Ah! que l'on a bien fait de s'adresser à moi  
Pour célébrer le jus merveilleux de la vigne ;  
Parbleu, devant un pot jamais je ne rechigne  
Et j'aime tous les vins qui sont de bon aloi.

Je vous aime, nectars dont la gloire est insigne,  
Vous par qui ma raison est mise en désarroi :  
Bourgogne, Beaujolais, Bordeaux, Champagne-roi,  
Vins chauds, vins généreux, vins puissants, vins hors ligne !

Je vous aime, grands vins, mais je vous aime moins  
Que les vins clairs et gais que l'on récolte à Moingt,  
Champdieu, Trelins, Pralong, St-Georges, Bellegarde,

Marcilly, Lézigneux, Saint-Romain, Saint-Just, Boën,  
Ecotay, Montbrison et Saint-Thomas-la-Garde,  
Car comme vins loyaux, exquis à boire frais,  
A vous la palme, O VINS DES COTES DU FOREZ.



Marguerite V. FOURNIER

---